

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 05230
Numéro SIREN : 527 675 706
Nom ou dénomination : 2JEANFC

Ce dépôt a été enregistré le 21/12/2020 sous le numéro de dépôt B2020/045716

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2020 12			Exercice N-1 30/06/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	2 000	2 000				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 617	1 617				
	Autres immobilisations corporelles	7 509	2 409	5 100	5 100		
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	5 904 891		5 904 891	5 904 891			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	12 405		12 405	12 405			
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	5 928 422	6 026	5 922 396	5 922 396			
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	310 238		310 238	223 640	86 598	38.72
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	10 511		10 511	12 054	1 543	12.80	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	320 749		320 749	235 694	85 056	36.09	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 249 171	6 026	6 243 145	6 158 090	85 056	1.38	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/06/2020 12	30/06/2019 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 4 001 390) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	4 001 390	4 001 390		
	Réserves				
	Réserve légale	107 011	104 397	2 614	2.50
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	2 033 203	1 983 545	49 658	2.50
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	84 870	52 271	32 598	62.36
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	6 226 473	6 141 603	84 870	1.38
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	3 586	3 586		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes d'exploitation					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 000	12 000			
Dettes fiscales et sociales	1 087	901	186	20.64	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes					
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	16 673	16 487	186	1.13
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		6 243 145	6 158 090	85 056	1.38

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

16 673

16 487

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2020 12			Exercice N-1 30/06/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			15 342	18 845	3 503	18.59	
Impôts, taxes et versements assimilés							
Salaires et traitements			1 274	1 406	132	9.39	
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				87	87	100.00	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			16 616	20 338	3 722	18.30	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			16 616	20 338	3 722	18.30	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2020	12	30/06/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	102 685		102 793		108	0.10
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	102 685		102 793		108	0.10
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)			30 000		30 000	100.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI			30 000		30 000	100.00
2. Résultat financier (V-VI)	102 685		72 793		29 892	41.06
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	86 070		52 455		33 614	64.08
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	1 200		184		1 016	552.17
Total des produits (I+III+V+VII)	102 685		102 793		108	0.10
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 816		50 522		32 706	64.74
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	84 870		52 271		32 598	62.36

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

102 685 102 793
30 000

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

ABANDON COMPTE COURANT

La société 2JeanFC a consenti un abandon de compte courant de 30 000 € au 31/12/2018 au profit de la société 4001Repas, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune. Le retour à meilleure fortune est défini par la reconstitution des capitaux propres à hauteur de 120 000 € à la clôture des prochains exercices, et sera constaté pour la part supérieure à ce montant.

Aucun retour n'est constaté au 30/06/2020.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 617		
Installations générales agencements aménagements divers	5 100		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 409		
TOTAL	9 126		
Autres participations	5 904 891		
Autres titres immobilisés	12 405		
TOTAL	5 917 296		
TOTAL GENERAL	5 928 422		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 000	2 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 617	1 617
Installations générales agencements aménagements divers			5 100	5 100
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 409	2 409
TOTAL			9 126	9 126
Autres participations			5 904 891	5 904 891
Autres titres immobilisés			12 405	12 405
TOTAL			5 917 296	5 917 296
TOTAL GENERAL			5 928 422	5 928 422

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 000			2 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 617			1 617
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 409			2 409
TOTAL	4 026			4 026
TOTAL GENERAL	6 026			6 026

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	640	640	
Groupe et associés	309 598	309 598	
TOTAL	310 238	310 238	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	12 000	12 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 087	1 087		
Groupe et associés	3 586	3 586		
TOTAL	16 673	16 673		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	3 585			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS	1.0000	4 001 390			4 001 390

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	640
Total	640

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 000
Total	12 000

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	5 884 891		
Autres créances	309 598		
Emprunts et dettes financières diverses	1		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		102 685
Dont entreprises liées		102 685

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

RETOUR A MEILLEURE FORTUNE ABANDON COMPTE COURANT CONSENTI	30 000
Total	30 000

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	7
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	7
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	7
Informations générales complémentaires	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	9
Titres immobilisés	9
Créances immobilisées	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	10
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	11
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	11
Montant des engagements financiers	11
Liste des filiales et participations	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

2JEANFC

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 4 001 390 EUROS
SIEGE SOCIAL : CHARBONNIERES LES BAINS (69260)
26, CHEMIN DES BROSES

527 675 706 RCS LYON

AFFECTATION DU RESULTAT DECIDEE PAR **L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE** **DU 10 DECEMBRE 2020**

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2020 proposée à l'assemblée générale :

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 84 869,61 euros, comme suit :

- | | |
|--|------------------|
| - 5 % à la réserve légale | 4 243,48 euros, |
| - le solde au poste Autres Réserves..... | 80 626,13 euros. |

Vote de l'assemblée générale du 10 décembre 2020 :

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Présidente



2JEANFC

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 4 001 390 EUROS
SIEGE SOCIAL : CHARBONNIERES LES BAINS (69260)
26, CHEMIN DES BROSSES**

527 675 706 RCS LYON

RAPPORT DE GESTION DE LA PRESIDENTE EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

Chers Associés,

Je vous ai réunis en assemblée générale, conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires, afin de vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice social clos le 30 juin 2020 et de ses perspectives d'avenir. A cette occasion, les comptes dudit exercice seront soumis à votre approbation.

Les convocations à la présente assemblée vous ont été adressées dans les formes et délais prévus par les statuts de la société et tous les documents et renseignements prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires vous ont été communiqués ou tenus à votre disposition, au siège social, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

Les comptes annuels qui vous sont présentés ont été établis suivant les mêmes règles de présentation et méthodes d'évaluation que celles retenues pour l'exercice précédent.

Vous trouverez également, au sein de ce rapport, la présentation des comptes consolidés.

COMPTES ANNUELS

ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE

L'activité et les résultats de notre société au cours de cet exercice social, d'une durée de 12 mois, se présentent comme suit :

Résultat d'exploitation

L'activité durant l'exercice se traduit par un chiffre d'affaires nul.

En l'absence de produits d'exploitation et les charges d'exploitation s'élevant à 16 616 euros, le résultat d'exploitation est déficitaire de 16 616 euros alors qu'il était déficitaire de 20 338 euros pour l'exercice précédent, soit une amélioration de 3 722 euros.

Résultat financier et résultat courant avant impôt

Le total des produits financiers s'élève à 102 685 euros et comprend uniquement des produits financiers de participations.

En l'absence de charges financières, le résultat financier est bénéficiaire de 102 685 euros et le résultat courant avant impôt est bénéficiaire de 86 070 euros contre un résultat courant avant impôt bénéficiaire de 52 455 euros pour l'exercice précédent.

Résultat exceptionnel et résultat net comptable

En l'absence de charges et produits exceptionnels mais compte tenu de l'impôt sur les sociétés pour 1 200 euros, les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice net comptable de 84 869,61 euros.

Ce résultat se trouve en progression par rapport à l'exercice précédent pour lequel nous avons réalisé un bénéfice net comptable de 52 271,32 euros.

SITUATION DE LA SOCIETE

Le total de l'actif immobilisé net ressort à 5 922 396 euros.

Le total de l'actif circulant s'élève à 320 749 euros, dont 10 511 euros de disponibilités.

Pendant l'exercice il n'a été enregistré aucune cession ni acquisition d'immobilisations.

Compte tenu du résultat de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à 6 226 473 euros et se décomposent comme suit :

	Exercice 30/06/2020	Exercice 30/06/2019
Capital social	4 001 390	4 001 390
Réserve légale	107 011	104 397
Autres réserves	2 033 203	1 983 545
Résultat de l'exercice	84 870	52 271
	<hr/>	<hr/>
Capitaux propres	6 226 473	6 141 603

Au 30 juin 2020, le total du bilan de la société s'élevait à 6 243 145 euros, contre 6 158 090 euros au titre de l'exercice précédent.

COMPTES CONSOLIDES

ACTIVITE ET RESULTATS DU GROUPE

L'activité et les résultats du groupe au cours de cet exercice social, d'une durée de 12 mois, se présentent comme suit :

Résultat d'exploitation

L'activité durant l'exercice se traduit par un chiffre d'affaires de 40 445 K€ et le total des produits d'exploitation s'élève à 41 099 K€, après prise en compte des autres produits d'exploitation pour 654 K€.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 42 969 K€, dont 882 K€ de dotations d'exploitation aux amortissements, faisant ainsi ressortir un résultat d'exploitation déficitaire de 1 870 K€ contre un résultat d'exploitation bénéficiaire de 668 K€ pour l'exercice précédent.

Résultat financier et résultat courant avant impôt

Compte tenu du résultat financier déficitaire de 89 K€, le résultat courant avant impôt est déficitaire de 1 959 K€, contre un résultat courant avant impôt bénéficiaire de 561 K€ pour l'exercice précédent.

Résultat exceptionnel et résultat net comptable

Compte tenu du résultat exceptionnel déficitaire de 545 K€ et du montant négatif d'impôts sur les résultats et de la participation des salariés pour 611 K€, les comptes consolidés de l'exercice se soldent par une perte nette comptable de 1 893 K€.

Ce résultat se trouve en diminution par rapport à l'exercice précédent pour lequel nous avons réalisé un bénéfice de 341 K€.

SITUATION DU GROUPE CONSOLIDE

Le total de l'actif immobilisé net ressort à 6 128 K€.

Le total de l'actif circulant s'élève à 16 010 K€.

Compte tenu du résultat de l'exercice, les capitaux propres consolidés s'élèvent à 3 740 K€ et se décomposent comme suit (en K€) :

	Exercice 30/06/2020	Exercice 30/06/2019
Capital	4 001	4 001
Réserves consolidées - part groupe	1 564	1 249
Résultat consolidé - part groupe	(1 899)	315
Capitaux propres part du groupe	<u>3 666</u>	<u>5 565</u>

Intérêts minoritaires - Réserves	68	42
Intérêts minoritaires - Résultat	6	26
Capitaux propres consolidés	3 740	5 633

Au 30 juin 2020, le total du bilan s'élevait à 22 138 K€, contre 22 137 K€ au titre de l'exercice précédent.

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre comprend les sociétés suivantes, toutes consolidées selon la méthode d'intégration globale :

Entité	N° SIREN	% Intérêt
- 2JEANFC	527 675 706	société mère
- MILLE ET UN REPAS	410 911 044	100 %
- TROIS MILLE ET UN REPAS	810 464 594	80 %
- QUATRE MILLE ET UN REPAS	829 667 435	70 %
- MILLE ET UN P'TITS PLATS	822 341 830	100 %

- Lors de l'exercice clos le 30 juin 2020, la société MILLE ET UN REPAS, dans laquelle notre société détient 100 % du capital, a réalisé un chiffre d'affaires net de 36 718 737 euros et a dégagé un résultat déficitaire de 2 467 117,12 euros.
- Lors de l'exercice clos le 30 juin 2020, la société TROIS MILLE ET UN REPAS, dans laquelle notre société détient 80 % du capital, a réalisé un chiffre d'affaires net de 2 570 930 euros et a dégagé un résultat bénéficiaire de 54 829,00 euros.
- Lors de l'exercice clos le 30 juin 2020, la société QUATRE MILLE ET UN REPAS, dans laquelle notre société détient 70 % du capital, a réalisé un chiffre d'affaires net de 1 242 897 euros et a dégagé un résultat déficitaire de 23 223,97 euros.
- Lors de l'exercice clos le 30 juin 2020, la société MILLE ET UN P'TITS PLATS, dans laquelle notre société détient 100 % du capital, a réalisé un chiffre d'affaires net de 75 000 euros et a dégagé un résultat bénéficiaire de 1 386,96 euros.

**DELAIS DE PAIEMENT DES CLIENTS
ET DES FOURNISSEURS**

Pour satisfaire aux dispositions de l'article L.441-14 du Code de commerce, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les informations concernant les délais de paiement de nos fournisseurs et clients :

	Article D.441-I-1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441-I-2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et +)	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	0					0	0					0
Montant total des factures concernées H.T.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pourcentage du montant total des achats H.T. de l'exercice	0	0%	0%	0%	0%	0%						
Pourcentage du chiffre d'affaires H.T. de l'exercice							0	0%	0%	0%	0%	0%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	0						0					
Montant total des factures exclues	0						0					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal - Art. L411-6 ou L443-1 C.com.)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : 0 à 60 jours <input type="checkbox"/> Délais légaux : 20 à 60 jours						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : 0 à 60 jours <input type="checkbox"/> Délais légaux : 30 jours					

**DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT
(Article 223 quater du CGI)**

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, il vous est signalé qu'aucune somme concernant des dépenses visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts n'a été réintégrée dans le résultat fiscal.

**ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE
ET DE DEVELOPPEMENT**

Si ce n'est une recherche permanente de nouvelles méthodes d'exploitation pour mieux nous adapter au marché et mieux satisfaire nos clients, rien de particulier n'est à signaler.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Prises de participations et de contrôle

Conformément à l'article L. 233-6, alinéa 1 du Code de Commerce, il est porté à votre connaissance que notre société n'a pris aucune participation dans le capital de sociétés civiles ou commerciales situées sur le territoire de la République française.

Activité des filiales et participations

Lors de l'exercice clos le 30 juin 2020, la société MILLE ET UN REPAS dans laquelle notre société détenait au cours de l'exercice 100 % du capital, a réalisé un chiffre d'affaires net de 36 718 737 euros et a dégagé un résultat déficitaire de 2 467 117,12 euros.

Lors de l'exercice clos le 30 juin 2020, la société ANGELS FOR FOOD dans laquelle notre société détient 1,84 % du capital, a réalisé un chiffre d'affaires net nul et a dégagé un résultat déficitaire de 156 062 euros.

**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS
ET MODIFICATIONS STATUTAIRES
INTERVENUS EN COURS D'EXERCICE**

Evénements significatifs

Nous attirons votre attention sur le fait qu'afin de faire face à une épidémie de coronavirus (COVID-19), l'état d'urgence sanitaire a été prononcé sur l'ensemble du territoire national, pour une durée initiale de deux mois à compter du 24 mars 2020.

Plusieurs mesures ont été adoptées pour permettre de juguler l'épidémie, la plus importante consistant en un confinement total de la population du 17 mars 2020 au 11 mai 2020.

En outre, nous vous rappelons que la société 2JEANFC a consenti un abandon de compte courant de 30 000 euros au 31 décembre 2018 au profit de la société QUATRE MILLE ET UN

REPAS, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune. Le retour à meilleure fortune est défini par la reconstitution des capitaux propres à hauteur de 120 000 euros à la clôture des prochains exercices, et sera constaté pour la part supérieure à ce montant. Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucun retour n'est constaté au 30 juin 2020.

Nous attirons également votre attention sur le fait qu'aux termes d'une assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement le 29 juin 2020, il a été :

- pris acte de la démission de Monsieur Jean-Frédéric GEOLIER de ses fonctions de Président de la société avec effet au 30 juin 2020,
- décidé de nommer, à compter du 30 juin 2020 et sans limitation de durée, Madame Chantal GEOLIER en qualité de Présidente de la société.

Modifications statutaires

Aucune modification statutaire n'a été décidée au cours de l'exercice.

<p style="text-align: center;">EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT</p>

L'état d'urgence sanitaire, après prorogation, a pris fin le 10 juillet 2020 à minuit pour être décrété à nouveau sur l'ensemble du territoire national à compter du 17 octobre 2020 en raison d'un regain de l'épidémie de coronavirus.

En outre, un nouveau confinement de la population a été mis en place à compter du 29 octobre 2020 à minuit pour une durée initiale d'au moins quatre semaines. Ce deuxième confinement est plus souple que le précédent dans le but de protéger l'économie (enseignements maintenus dans les écoles, collèges et lycées, poursuite de l'activité dans certains secteurs...).

Nous attirons également votre attention sur le fait qu'en date du 9 octobre 2020 notre société a cédé à la société MILLE ET UN REPAS, l'unique part sociale qu'elle détenait dans le capital de la société MILLE ET UN P'TITS PLATS.

En outre, en date du 30 octobre 2020 notre société a cédé l'intégralité des actions qu'elle détenait dans le capital de la société MILLE ET UN REPAS.

<p style="text-align: center;">EVOLUTION PREVISIBLE - PERSPECTIVES</p>

Compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des différentes mesures annoncées par le gouvernement, nous ne pouvons évaluer avec précision les impacts qu'aura l'actuelle crise sanitaire sur les résultats de notre société.

AFFECTATION DU RESULTAT

Il vous est proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 84 869,61 euros, comme suit :

- 5 % à la réserve légale 4 243,48 euros,
- le solde au poste Autres Réserves..... 80 626,13 euros.

DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES DEJA INTERVENUES

Conformément aux dispositions légales, il est porté à votre connaissance qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Il vous sera également donné lecture des rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et consolidés et de leur rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce.

MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous attirons votre attention sur le fait que les mandats :

- des sociétés SAS ORIAL et CABINET BOREL ET ASSOCIES, co-Commissaires aux comptes titulaires, et
- de Messieurs Stéphane GUILLON et Arnaud COSTARD, co-Commissaires aux comptes suppléants,

arrivent à expiration à l'occasion de la présente assemblée qui statue sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2020, et vous proposons de ne pas les renouveler dans leurs fonctions et de ne pas procéder à leur remplacement, la société n'étant plus tenue d'établir des comptes consolidés et les seuils légaux imposant la nomination d'un Commissaire aux comptes n'étant plus atteints.

RESOLUTIONS PROPOSEES

Vous trouverez en annexe du présent rapport, outre le tableau des filiales et participations, le texte des résolutions qui vous sont soumises.

Par avance, votre Présidente vous remercie de bien vouloir lui donner, ainsi qu'à l'ancien Président Monsieur Jean-Frédéric GEOLIER, quitus de leur gestion pendant l'exercice écoulé.

La Présidente

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'JF' followed by a horizontal line.

SAS ORIAL
12 & 15 Quai du Commerce
Le Thelemos
69336 LYON CEDEX 09

CABINET BOREL & ASSOCIES
Immeuble Odin
17 Rue Louis Guérin
69626 VILLEURBANNE CEDEX

2JEANFC

SAS au capital de 4 001 390 €
26 Chemin des Brosses
69260 CHARBONNIERES LES BAINS

R.C.S. LYON 527.675.706

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES SOCIAUX**

Exercice clos le 30 Juin 2020

A l'Assemblée générale de la société 2JEANFC,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **2JEANFC** relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 13 Novembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

- ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

- ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Juillet 2019 à la date d'émission de notre rapport et, notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

- ***Observation***

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Informations générales complémentaires » de l'annexe concernant l'abandon de compte courant consenti par la société 2JEANFC.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Eu égard à son activité de holding, l'entreprise détient les participations dont la liste figure en annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par l'entreprise, nous nous sommes assurés de la correcte évaluation de ces titres selon les principes comptables en vigueur, tels qu'ils sont rappelés dans l'annexe comptable.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au COVID-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de Commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

RESPONSABILITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

2JEANFC
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels
Exercice 30.06.2020

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon et Villeurbanne, le 8 Décembre 2020

Les Commissaires aux Comptes

Pour S.A.S. ORIAL

S. AIGLOZ, Président

Pour le CABINET BOREL & ASSOCIES



M. VIERRAY, Associé

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2020 12			Exercice N-1 30/06/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (1)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	2 000	2 000				
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 617	1 617				
	Autres immobilisations corporelles	7 509	2 409	5 100	5 100		
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	5 904 891		5 904 891	5 904 891			
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	12 405		12 405	12 405			
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total II	5 928 422	6 026	5 922 396	5 922 396			
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	310 238		310 238	223 640	86 598	38.72
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	10 511		10 511	12 054	1 543	12.80	
Charges constatées d'avance (3)							
Total III	320 749		320 749	235 694	85 056	36.09	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 249 171	6 026	6 243 145	6 158 090	85 056	1.38	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1			
		30/06/2020	12	30/06/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 4 001 390) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	4 001 390	4 001 390				
	Réserves						
	Réserve légale	107 011	104 397	2 614	2.50		
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	2 033 203	1 983 545	49 658	2.50		
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	84 870	52 271	32 598	62.36		
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	6 226 473	6 141 603	84 870	1.38		
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses	3 586	3 586				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							
Dettes d'exploitation							
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 000	12 000					
Dettes fiscales et sociales	1 087	901	186	20.64			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)						
	Total IV	16 673	16 487	186	1.13		
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		6 243 145	6 158 090	85 056	1.38		

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

16 673

16 487

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2020 12			Exercice N-1 30/06/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Chiffre d'affaires NET						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			15 342	18 845	3 503	18.59
Impôts, taxes et versements assimilés			1 274	1 406	132	9.39
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				87	87	100.00
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges						
Total des Charges d'exploitation (II)			16 616	20 338	3 722	18.30
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			16 616	20 338	3 722	18.30
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2020	12	Exercice N-1 30/06/2019	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	102 685		102 793		108	0.10
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	102 685		102 793		108	0.10
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)			30 000		30 000	100.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI			30 000		30 000	100.00
2. Résultat financier (V-VI)	102 685		72 793		29 892	41.06
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	86 070		52 455		33 614	64.08
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	1 200		184		1 016	552.17
Total des produits (I+III+V+VII)	102 685		102 793		108	0.10
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	17 816		50 522		32 706	64.74
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	84 870		52 271		32 598	62.36

* Y compris :
 - Relevance de credit bail mobilier
 - Relevance de credit bail immobilier
 (3) Dont produits concernant les entreprises liées
 (4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

102 685 102 793
30 000

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

ABANDON COMPTE COURANT

La société 2JeanFC a consenti un abandon de compte courant de 30 000 € au 31/12/2018 au profit de la société 4001Repas, assorti d'une clause de retour à meilleure fortune. Le retour à meilleure fortune est défini par la reconstitution des capitaux propres à hauteur de 120 000 € à la clôture des prochains exercices, et sera constaté pour la part supérieure à ce montant. Aucun retour n'est constaté au 30/06/2020.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 617		
Installations générales agencements aménagements divers	5 100		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 409		
TOTAL	9 126		
Autres participations	5 904 891		
Autres titres immobilisés	12 405		
TOTAL	5 917 296		
TOTAL GENERAL	5 928 422		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			2 000	2 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 617	1 617
Installations générales agencements aménagements divers			5 100	5 100
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 409	2 409
TOTAL			9 126	9 126
Autres participations			5 904 891	5 904 891
Autres titres immobilisés			12 405	12 405
TOTAL			5 917 296	5 917 296
TOTAL GENERAL			5 928 422	5 928 422

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	2 000			2 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 617			1 617
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 409			2 409
TOTAL	4 026			4 026
TOTAL GENERAL	6 026			6 026

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	640	640	
Groupe et associés	309 598	309 598	
TOTAL	310 238	310 238	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	12 000	12 000		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 087	1 087		
Groupe et associés	3 586	3 586		
TOTAL	16 673	16 673		
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	3 585			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS	1.0000	4 001 390			4 001 390

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	640
Total	640

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 000
Total	12 000

Charges et produits constatés d'avance

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	5 884 891		
Autres créances	309 598		
Emprunts et dettes financières diverses	1		

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total		102 685
Dont entreprises liées		102 685

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements reçus

RETOUR A MEILLEURE FORTUNE ABANDON COMPTE COURANT CONSENTI	30 000
Total	30 000

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-13; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

2JEANFC
69260 CHARBONNIERES LES BAINS

Page : 12

Société A. Renseignements détaillés	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brut	net						
- Filiales détenues à + de 50% - SAS MILLE ET UN REPAS - Participations détenues entre 10 et 50 % B. Renseignements globaux - Filiales non reprises en A - Participations non reprises en A	801 001	359 601	100.00	5 884 890	5 884 890	309 598		36 718 737	2 467 117	100 000	